

Société et périmètre

Sillage Industrie, société fictive française créée pour démonstration. Aucune immatriculation, adresse réelle, signature ou pièce d'identité fabriquée. Les extraits suivants servent uniquement à montrer les sujets de diligence.

Objet simulé : développement et commercialisation de logiciels de gestion industrielle. Aucun litige déclaré dans le scénario ; absence de déclaration n'équivaut pas à vérification externe.

Chaîne de propriété intellectuelle

Contrats salariés déclarés signés, cession des développements logiciels prévue selon le dossier. Un composant d'intégration a été développé par un prestataire fictif en 2024 ; l'avenant de cession manque au dossier.

La direction indique pouvoir obtenir l'avenant, sans engagement signé. Risque circonscrit au connecteur ; vérifier portée, possibilité de remplacement et criticité avant de traiter le point comme simple condition de closing.

Open source et données

Inventaire de dépendances maintenu en interne, revue de licences non indépendante. Les contrats clients et DPA fictifs décrivent des données techniques et des noms d'utilisateurs, pas de données de santé.

À obtenir dans une vraie opération : audit juridique, registre à jour et attestation de propriété des actifs. Aucune conclusion de conformité certifiée ne peut être tirée de ces seuls extraits.